



NPA
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

CTL
Renault
Lardy

l'étincelle

pour la construction d'un parti des travailleurs communiste révolutionnaire

Contact : cr@convergencesrevolutionnaires.org

Lundi 13 février 2017

Violences policières, viol en réunion

Théo, 21 ans, a été victime d'un viol lors d'un contrôle policier dans le quartier de la Rose des Vents à Aulnay-sous-bois. Pas de comparution immédiate pour les policiers concernés. Ils n'ont même pas été suspendus ! Simplement retirés du service actif... La police des polices (l'IGPN), quant à elle, tente de leur sauver la mise en parlant d'un simple « accident », d'un viol... non intentionnel, comme si une matraque a pu être enfoncée de dix centimètres involontairement !

Dis moi comment on te juge, je te dirai qui tu es

Au même moment, plusieurs jeunes, suite aux manifestations de protestation en Seine-Saint-Denis sont condamnés en comparution immédiate à de la prison ferme, sans enquête réelle sur les faits incriminés. De la routine, en fait. Les policiers sont rarement condamnés : en 2005 les policiers de la BAC poursuivis après la mort de Zied et Bouna, électrocutés dans un transformateur à Clichy-sous-Bois, ont été définitivement relaxés. En juillet dernier, après la mort d'Adama Traoré lors d'une interpellation par la gendarmerie dans le Val d'Oise, sa famille fait face à un refus d'organiser toute véritable enquête sur les circonstances de sa mort.

Alors quoi d'étonnant à ce que les jeunes se révoltent et demandent des comptes

Les jeunes des quartiers populaires, soumis aux incessants contrôles au faciès, aux comportements violents et vexatoires des cow-boys qui composent les dites brigades d'intervention, se révoltent et ont décidé de ne pas accepter cette justice du deux poids-deux mesures. On a vu, dans les reportages télé, leurs mères défilant à Aulnay en s'indignant du harcèlement policier à l'encontre de leurs enfants. Puis les jours derniers, les manifestations ont fait tache d'huile dans différentes villes du pays. Samedi dernier, plus de 2 000 manifestants, de tous âges, ont protesté devant le Tribunal de Grande Instance à Bobigny. Ils ont fait face à une attitude provocatrice de la police, qui a tout fait pour que cela se termine en affrontement.

Voilà la tactique du gouvernement : côté face, cet hypocrite de Hollande se rend au chevet de Théo, en toute simplicité... et entouré d'une flopée de photographes, côté pile il fait donner l'ordre à la police de réprimer et provoquer les manifestants.

Sa petite mise en scène ne peut faire oublier que Hollande et son gouvernement viennent de faire voter une loi permettant à des policiers de faire usage de leurs armes bien au-delà des cas de « légitime défense », le plus souvent déjà invérifiable.

Ce n'est pas une bavure, c'est un système

C'est uniquement la peur d'une généralisation de la révolte dans les banlieues, comme en 2005, qui pourrait perturber la campagne présidentielle, qui explique la fausse compassion pour Théo de bon nombre de politiciens, qui tiennent à ajouter que « non vraiment, cet incident malheureux ne doit pas discréditer l'ensemble des forces de l'ordre ». Non, ce n'est pas un « incident malheureux ». C'est le quotidien barbare du prétendu maintien de l'ordre dans les quartiers pauvres. D'une routine admise au point qu'un syndicaliste policier n'a pas hésité à déclarer sur un plateau télé que l'insulte « bamboula » dont avait été victime Théo était encore « à peu près convenable ». Un aveu des insultes racistes habituellement utilisées par ses collègues.

Tous ceux qui ont manifesté il y a quelques mois contre la loi Travail, connaissent aussi la réalité des méthodes policières, sur des ordres venus d'en haut : brutalité extrême sur des manifestants, pour la simple raison qu'ils s'opposaient à la politique du gouvernement.

Souhaitons une chose : que lors de la campagne des présidentielles actuelle, le crime policier commis à l'encontre de Théo devienne un sujet majeur d'indignation politique de la population, et que les manifestations grandissent, se généralisent.

Année « record »... en radinerie aussi !

Résultats « record » ou pas, la direction cherche à imposer pour la 5^{ème} année consécutive des Augmentations Générales de Salaires à 0% pour les techniciens. Elle nous donne la preuve que ce n'est pas « *quand ça marche bien pour l'entreprise* » que ça va mieux pour nos salaires.

Alors, plutôt que de nous échinier au boulot pour que les actionnaires se goinfrent encore, notre intérêt, c'est d'être des centaines à débrayer ce matin.

Qui s'y frotte, s'y pique

La direction est soi-disant mobilisée pour supprimer ce qu'elle appelle les « *irritants* », les problèmes du quotidien qui pèsent sur notre travail.

Mais dès qu'il est question de faire des économies, le naturel revient au galop. Difficultés pour réserver des billets, pour se faire rembourser les frais de mission, pour obtenir le paiement des primes de mission et même maintenant obligation de passer par SAER pour récupérer des chaussures de sécurité... et ce ne sont que quelques exemples

À force de se moquer de nous avec leur comm' hypocrite, ils vont finir par vraiment nous irriter...

3,5 milliards d'euros pour tous

Vendredi dernier, Ghosn s'est offert un petit one-man-show avec musique et mise en scène pour présenter les résultats financiers du groupe pour 2016. Et la direction avait de quoi se réjouir, puisqu'il a annoncé 3,5 milliards d'euros de bénéfices... Il a aussitôt décidé de verser quasiment 1 milliard d'euros en dividendes aux actionnaires (en récupérant par là-même 420 000 euros pour lui, simplement avec les stock-options récupérées fin décembre et bien plus avec celles qu'ils possédaient déjà).

Plutôt que d'économiser sur notre dos et de nous verser des petites aumônes individuelles, il y a largement assez pour augmenter tous les salaires à la manière de Ghosn et de ses copains : 3,5 milliards d'euros répartis entre tous, voilà de quoi nous payer une vraie AGS !

Service Après-Vente des basses besognes

En voilà un que l'on ne va pas regretter. La quiche du PIM va bientôt partir s'occuper du SAV Renault.

Serviteur des intérêts de la direction aux dépens des salariés, il aura surtout laissé comme souvenir les vacheries qu'il a faites à plusieurs d'entre nous ainsi que la morgue dont il faisait preuve lorsqu'on lui tenait tête.

Quant à sa dernière recette de quiche à la tomate, elle est tout aussi indigeste que les précédentes et on a bien l'intention de ne pas se laisser intoxiquer.

Samedi rien qui vaille

La CFDT est un syndicat « *responsable* » et engagé. Dans son calendrier 2017 distribué il y a 10 jours, les samedis étaient de la même couleur que les jours de semaine, contrairement aux dimanches. Une façon de revendiquer leur signature de l'accord qui permet de nous faire bosser 7 samedis obligatoires par an ?

L'argent a quand même une petite odeur...

Après Volkswagen et Renault, c'est maintenant au tour de Fiat et de PSA de risquer des poursuites judiciaires en France pour « *tromperie* » sur les émissions de polluants.

C'est bien la dictature du profit, mise en musique par les dirigeants des grandes entreprises et leurs disciples, qui doit être mise sur le banc des accusés.

Pour les questions environnementales comme les licenciements, il faut lever le secret des affaires pour que les patrons arrêtent de nous dicter leur loi.

Des pools pas élevés en batterie

Depuis 2 mois, il est compliqué de prendre une Zoé au pool. La raison est simple : les cartes censées déclencher la recharge sur une borne sont périmées. Comme quoi, à l'heure des bénéfices « *record* », il n'y a pas de petite économie, même si c'est au salarié de pousser en cas de manque d'énergie.

Heureusement, maintenant, une prise est prévue sur le véhicule pour recharger à la maison. La direction fait vraiment tout pour améliorer notre quotidien... surtout quand c'est à nous payer.

Non au délit de solidarité

Cédric Herrou, agriculteur de la vallée de la Roya, a été condamné à 3 000 euros d'amende avec sursis pour « *aide à l'immigration clandestine* ». Grâce à la mobilisation de ses soutiens, c'est bien moins que ne demandait le procureur. Mais le tribunal a tenu à imposer une condamnation « *de principe* », comme s'il devait être un principe de poursuivre ceux qui aident des gens fuyant la guerre ou la misère.

La « *non assistance à personne en danger* », ce serait maintenant une vertu aux yeux de nos juges.

La sainte famille

La famille Fillon est une famille soudée. Quand il faut assurer un emploi à son épouse, des revenus à ses enfants, François n'hésite pas un moment. Grâce à son statut de parlementaire, à sa société de conseils, à ses amis, il pourvoit aux dépenses : un manoir de 14 chambres, les chevaux de madame, l'argent de poche des petits, la gestion des 17 comptes en banque... Tout cela coûte des sommes folles que François gagne à la sueur de son front et par les amitiés qu'il sait entretenir. Un saint homme qui a su trouver la voie de la richesse en prêchant les sacrifices pour les plus pauvres ? Cela existe.